



INTIMIDATION ET VIOLENCE



POUR DÉNONCER UNE SITUATION DE VIOLENCE ET D'INTIMIDATION 819-776-5557 POSTE 813956
UN INTERVENANT COMMUNIQUERA AVEC VOUS DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS

DÉFINITIONS ET EXEMPLES DE COMPORTEMENTS PROSCRITS

Définition de la violence: toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens. (MELS 2012)

La violence peut prendre plusieurs formes et les manifestations s'échelonnent sur un continuum de gravité :

Physique	(ex : pousser, frapper, donner des coups de pieds, pousser, cracher, battre, enfermer quelqu'un dans un local, voler ou briser des biens.)
Verbale	(ex : insulter, faire des plaisanteries blessantes, donner des surnoms, ridiculiser, humilier ou menacer l'autre.)
Sociale	(ex : ignorer volontairement l'autre ou s'éloigner physiquement de lui, l'exclure du groupe, répandre des rumeurs méchantes sur lui, amener d'autres élèves à le rejeter ou à ne pas lui parler, le regarder de façon méprisante.)
Électronique	(ex : envoyer des courriels, des messages textuels ou des photos par téléphone pour menacer, blesser, gêner, ridiculiser, révéler des secrets, exclure du groupe, briser une réputation ou une amitié.)
Sexuelle	(ex : provoquer des contacts sexuels non désirés, faire des gestes de nature sexuelle, émettre des commentaires sexuels abusifs, répandre des rumeurs sur un comportement sexuel ou une orientation sexuelle, traiter l'autre de « gay », « fif », lesbienne ou autres.)
Discriminations :	<i>raciale, religieuse, envers un handicap, selon le genre, selon l'orientation sexuelle et autres.</i> (ex : exclure ou traiter avec mépris une personne en raison de sa nationalité, de son groupe ethnique, de ses croyances ou de son apparence religieuse, parce qu'il est un garçon ou une fille ou pour toute autre différence; parler en mal de ces personnes et de ces groupes; injurier ou faire des blagues blessantes.)

Définition de l'intimidation : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser; (MELS 2012)

L'intimidation est une forme de violence. On dit qu'un élève est intimidé quand un ou plusieurs autres élèves :

- Cherchent par exprès à lui faire du mal physiquement ou psychologiquement ou à l'exclure du groupe;
- Celui ou ceux qui agressent ont un avantage sur celui qui est intimidé (par exemple, il est plus grand, plus vieux, plus populaire, ils sont plus nombreux).
- Il est difficile pour celui qui se fait intimider de se défendre, il se sent démuni. Il peut avoir peur, se sentir triste et isolé.
- Ces situations se répètent.

L'intimidation se manifeste sous différentes formes : physique, verbale, sociale, électronique, sexuelle, homophobe, raciale, religieuse, etc.